

Ouest Formation Conseil



Site internet :

[https : //ofctp.com/](https://ofctp.com/)

E-mail : contact@ofctp.com

Tèl : [06-87-72-43-21](tel:06-87-72-43-21)



Questions de l'étude de cas

A - Réflexion en groupe : les notions de base dans le domaine de l'aménagement urbain

Question A1 :

On vous demande de lister **les éléments d'une mission** de maîtrise d'œuvre en distinguant les éléments de la phase **ETUDE** et les éléments de la phase **TRAVAUX**.

Réponse à la question A1 :

Question A2 :

Dans le cadre du pilotage de l'une de vos opérations, vous devez nommer **un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)** de niveau 3 (*< à 500 hommes/jour*).

Dans quels cas a-t-on l'obligation de missionner un CSPS ?

Qui doit réaliser le Plan Général de Coordination (P.G.C) simplifié en niveau 3 ?

Qui doit réaliser le Plan de Prévention Sécurité et Protection de la Santé (P.P.S.P.S.) simplifié en niveau 3 ?

Réponse à la question A2 :

Question A3 :

Il vous est demandé de compléter **l'annexe A** et **l'annexe B** concernant la terminologie liée à une structure de voirie et un descriptif des différents réseaux situés sous la voirie.

On vous demande de préciser sur le profil en travers de **la coupe BB de l'annexe D** de nommer la terminologie de la couche de structure par rapport au matériau cité sur le profil en travers.

Réponse à la question A3 :

Question A4 :

Vous devez constituer un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) concernant des **travaux de voirie accompagnés de travaux de pose d'un réseau eau pluviale**.

Selon vous quelles sont les pièces constitutives du DCE ?

Vous distinguerez les pièces **administratives des pièces techniques**.

Réponse à la question A4 :

B - Étude de cas : la préparation et le suivi d'un chantier concernant les travaux de construction d'une piste cyclable

Mise en situation :

Vous êtes salarié de la CARENE (*Communauté d'Agglomération de la RÉgion Nazairienne et de l'Estuaire*) au service "Transport", à ce titre vous exercez une mission de maîtrise d'ouvrage **et** maîtrise d'œuvre pour la préparation et le suivi de ce chantier.

Vous devez également exercer la mission OPC (*Ordonnancement Pilotage Coordination*).

Éléments de contexte : voir plans annexe D

- Les travaux seront réalisés entre 11/2020 et 01/2021
- La traversée cycles vélo sur la RD971 (Conseil Général 44) – coté giratoire de Montoir de Bretagne **devra être réalisée de nuit**. Le CD 44 ne souhaitant pas des travaux de jours sur son domaine public. Il a été décidé de barrer la route. Un flyer concernant l'itinéraire de déviation à mettre en place a été réalisé par la CARENE et est joint **en annexe F**.
- La rue Louis Pasteur est sur le territoire de la commune de Montoir de Bretagne (44). La piste cyclable sera raccordée sur cette rue.
- Deux tronçons spécifiques sur cette "piste cyclable" : une portion voie verte, une section piste cyclable.

Question B1 :

La CARENE, pour réaliser ces travaux de piste cyclable, doit obtenir une autorisation administrative de la part du CD 44 et de la commune de Montoir de Bretagne.

Quel est le type d'autorisation que la CARENE doit obtenir pour réaliser ses travaux ?

Réponse à la question B1 :

Question B2 :

L'entreprise SBTP du groupe VINCI a obtenu le marché pour réaliser ces travaux.

Quel est le type d'autorisation que l'entreprise SBTP doit obtenir pour réaliser ces travaux ?

Quelles sont les autorités administratives devant se prononcer sur cette demande d'autorisation ?

Pensez au plan de déviation joint **en annexe E**

Réponse à la question B2 :

Question B3 :

Vous devez préparer la 1^{ère} réunion de préparation du chantier en 10/2020. On vous demande d'élaborer une check liste des points à aborder lors de cette réunion.

Réponse à la question B3 :

Question B4 :

Concernant le profil en long de la piste cyclable-voie verte présent **en annexe C**, on vous demande de vérifier la pente (*plus exactement "la rampe"*) entre PR18 et PR19 par rapport à la réglementation Personnes à Mobilité Réduites (PMR). Quelle est cette pente ? Est elle conforme à la réglementation ?

Réponse à la question B4 :

Question B5 :




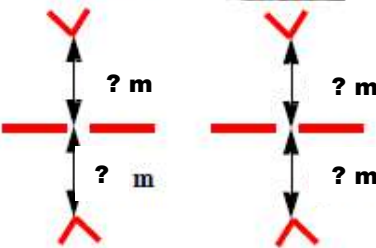
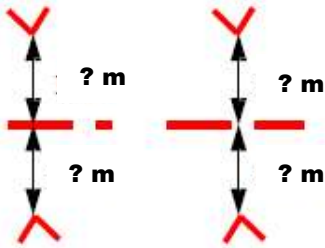

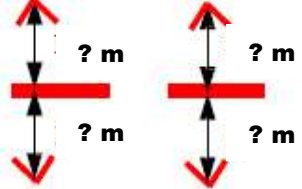



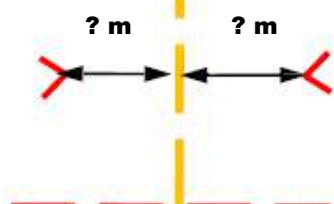
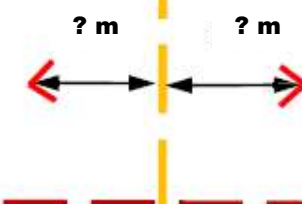


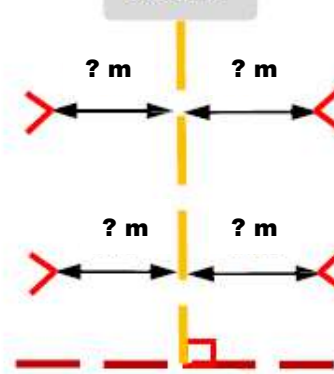
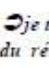
On vous demande de renseigner le planning d'exécution des travaux **joint au format A3 en annexe E** en affectant chaque n° à chaque lettre pour **la phase 1 et la phase 2**

Réponse à la question B5 :

Question B6 :

Réglementation Anti-Endommagement des réseaux – **classe de précision des réseaux.**

Complétez le schéma ci-dessous :

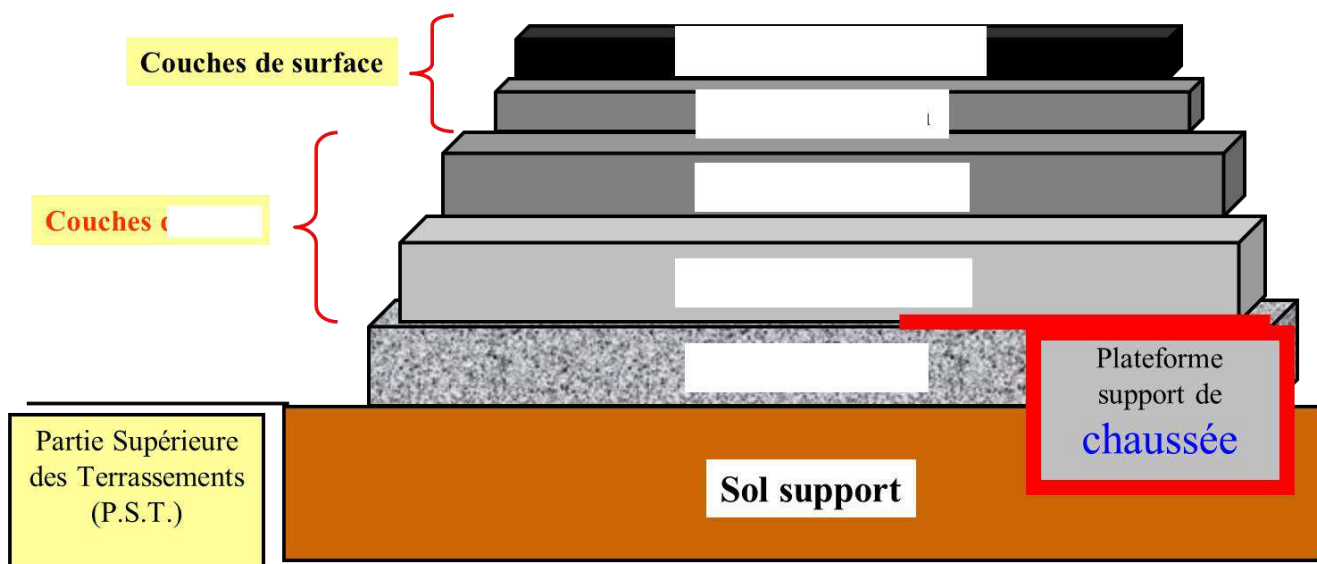
	Classe A	Classe B	Classe C
Réseau principal 	<p>Rigide </p> <p>Souple </p> 		<p>On ne trace pas de chevrons ou on trace des chevrons à l'envers à 1,50m</p> <p> la responsabilité de l'entreprise est engagée dans cette bande de 3m</p> 
Branchement 	<p style="text-align: center;">Coffret ou pas</p> <p>Rigide </p> <p>Souple </p>	<p style="text-align: center;">Coffret ou pas</p> 	<p style="text-align: center;">Coffret ou pas</p> 
Branchement AVEC affleurant 	<p style="text-align: center;">Illustration</p> 	<p style="text-align: center;">COFFRET</p> 	<p>Sur le plan de la DICT : je dispose du plan du réseau principal mais pas du plan du branchement</p> <p> je trace à la perpendiculaire du réseau principal.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>La responsabilité de l'entreprise est engagée dans cette bande de ? m</p> </div>

Réponse à la question B6 :

Annexe A



À renseigner

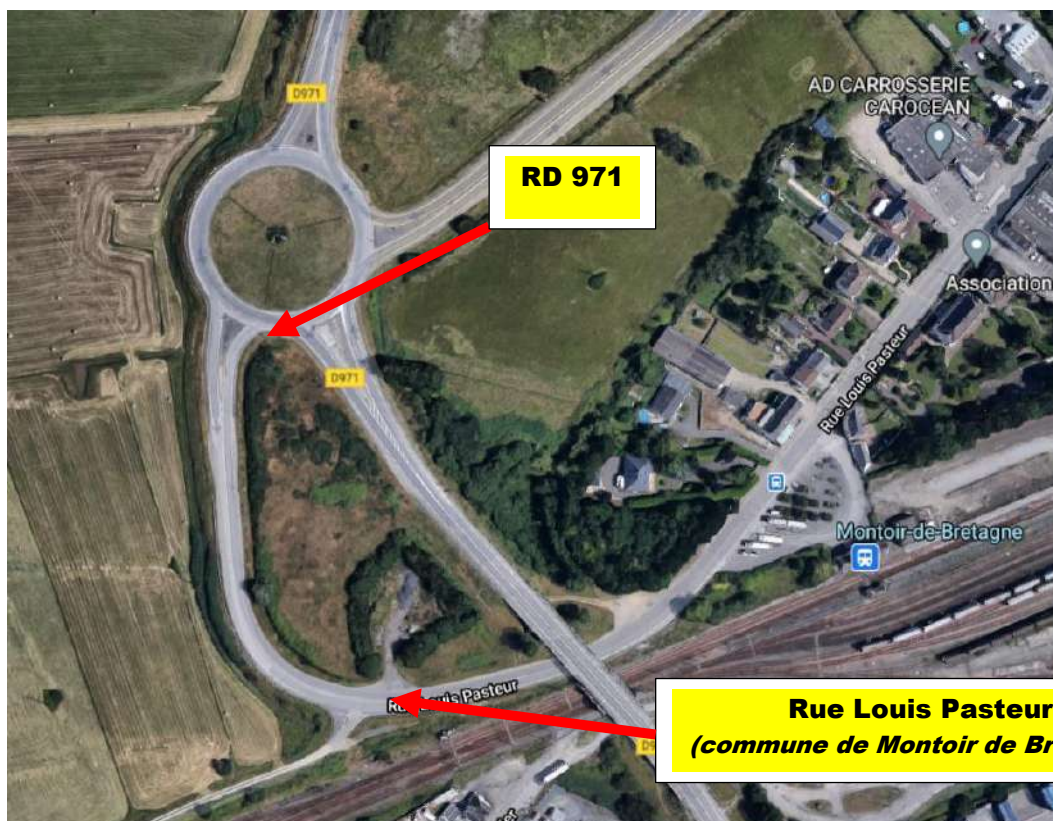
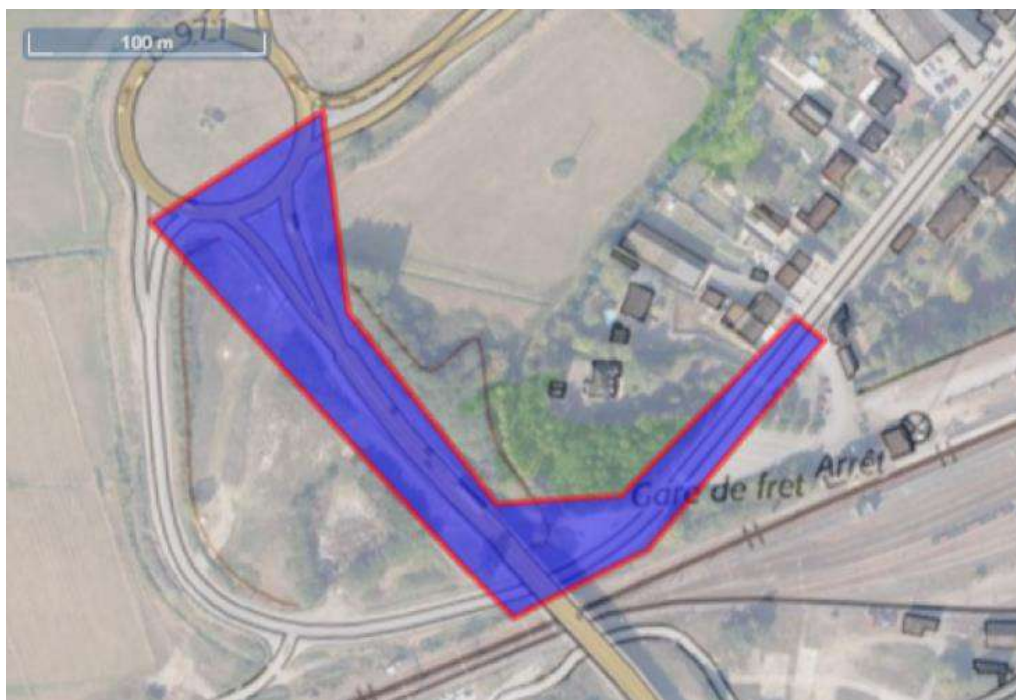


Annexe B

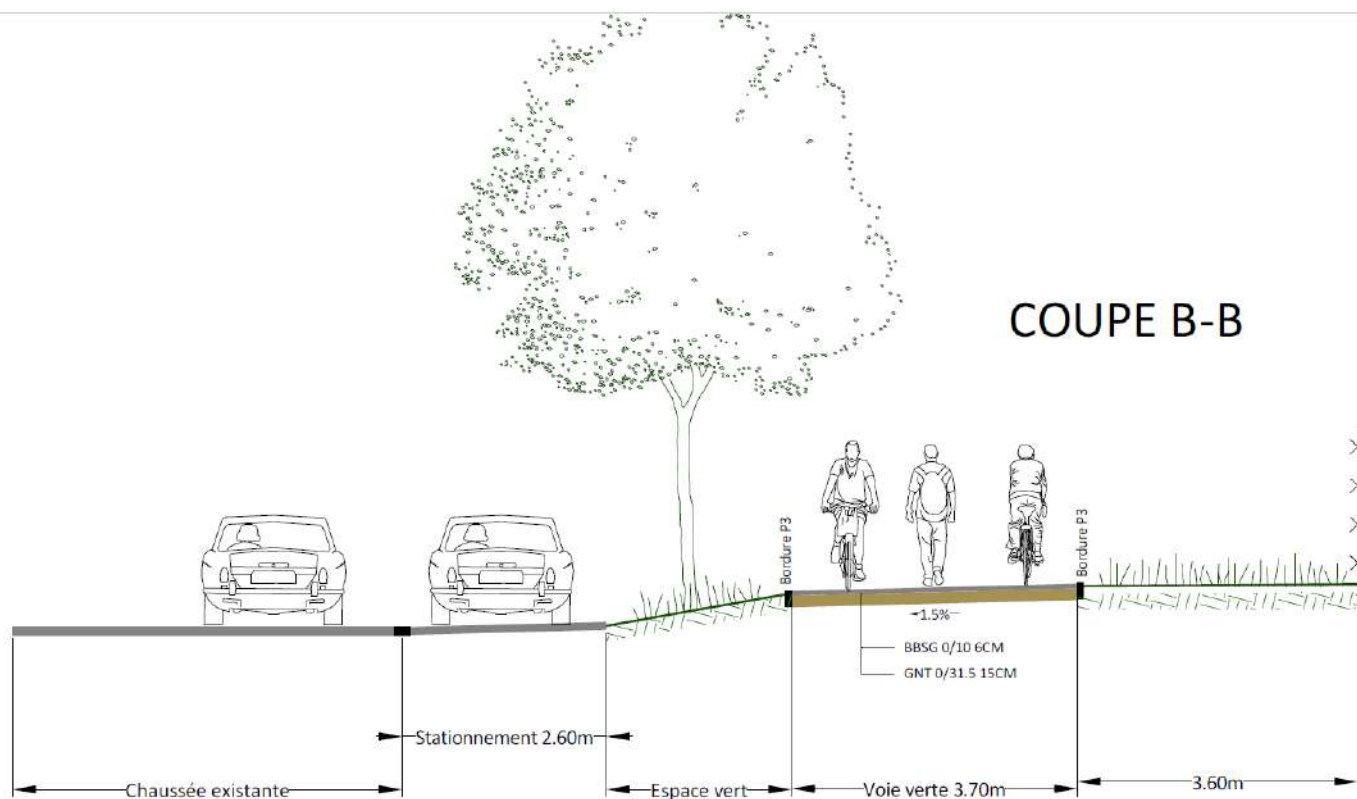
Réseau	Rigide/Souple	Écoulement	Dispositif avertisseur	Paramètres de dimensionnement
Assainissement Eaux Usées (E.U.)				
Assainissement Eaux Pluviales (E.P.)				
Adduction Eau Potable (A.E.P.)				
Réseau de chaleur				
Gaz				
Électricité				
Télécommunications / Fibre optique				
Éclairage Public (E.P.) et Signalisation Lumineuse (S.L.)				
PLANTATIONS				

Annexe C

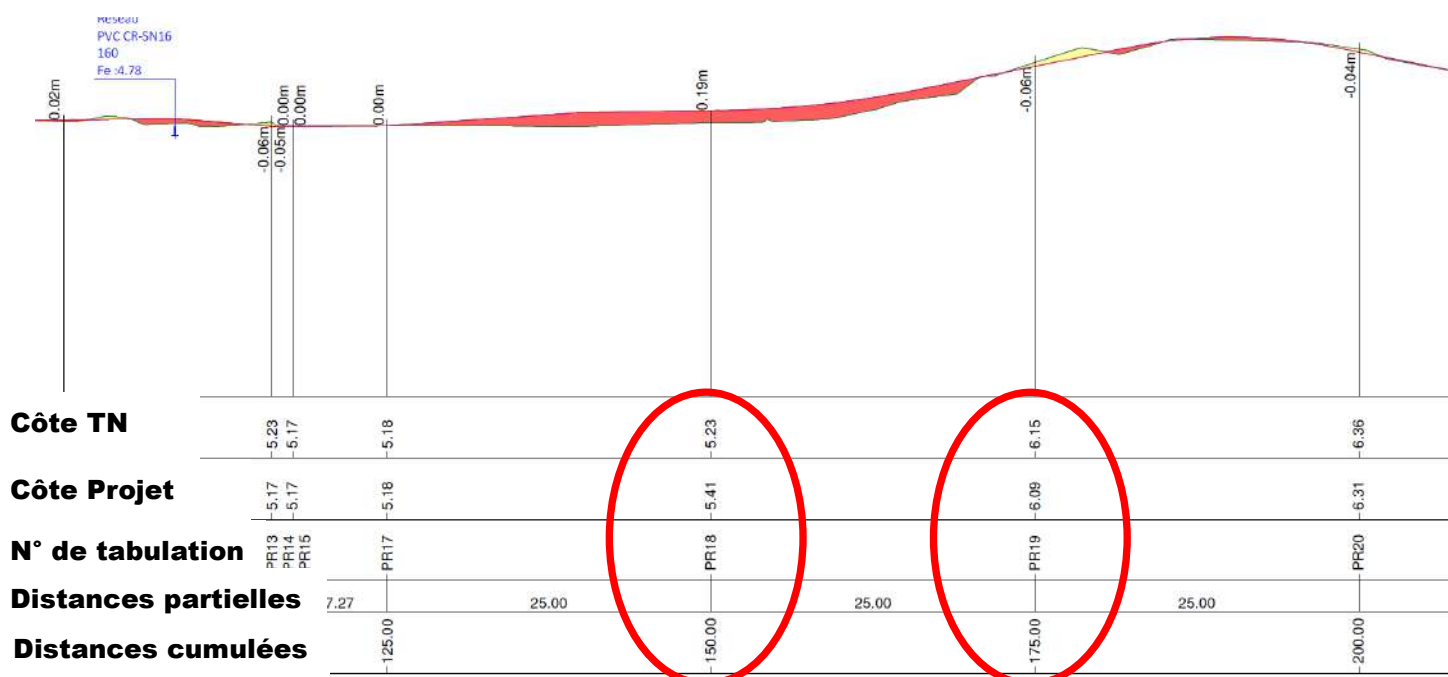
Plan de situation correspondant à la zone d'emprise de la Déclaration de projet de Travaux (DT) :



Coupe BB au droit de la "voie verte" :



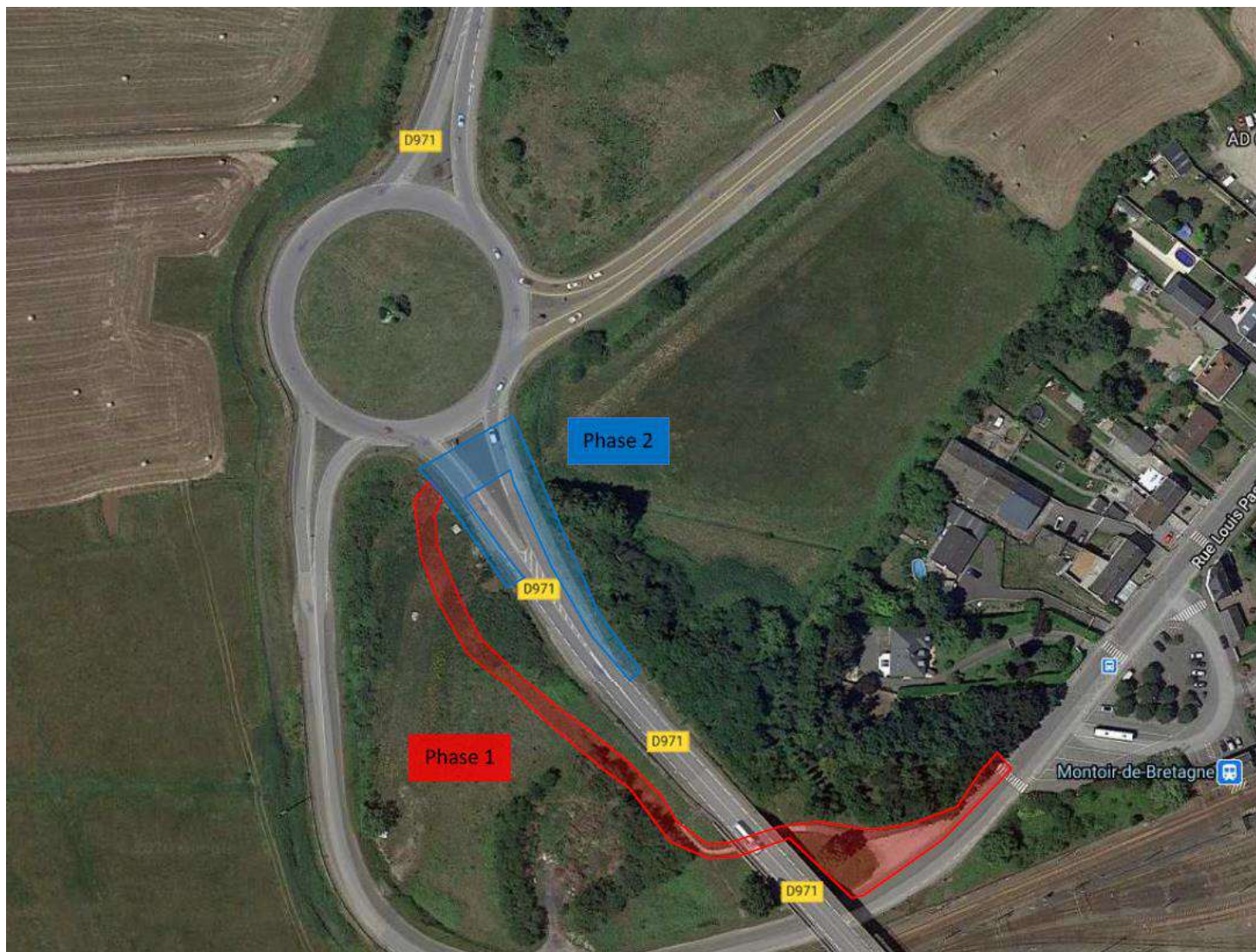
Profil en long de la "piste cyclable" entre PR18 et PR19 :



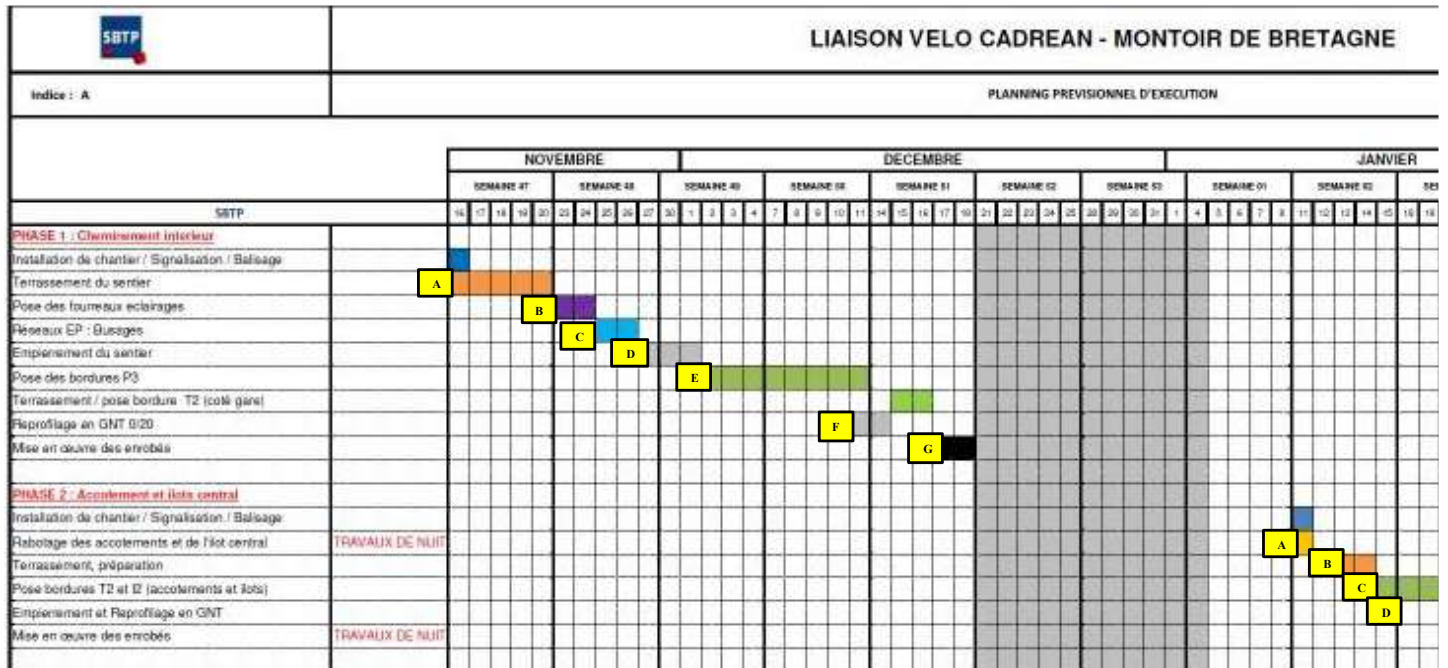
Annexe D

Phase 1 en ROUGE : intervention pour la création de la piste cyclable (terrain appartenant au CD44 avec raccordement sur la rue Louis Pasteur – commune de Montoir de Bretagne)

Phase 2 en BLEU : intervention sur la RD 971 – de nuit (traversée cycles + piétons)



Annexe E – planning prévisionnel d'exécution



Phase 1 : piste cyclable et voie verte

- 1) Pose bordure T2 et T3
- 2) Mise en œuvre des enrobés
- 3) Pose des fourreaux éclairages
- 4) Terrassement du sentier
- 5) Réseaux Eaux Pluviales et busages
- 6) Empierrement du sentier
- 7) Reprofilage en GNT 0/20

Phase 2 : traversée de la RD 971

- 1) Mise en œuvre des enrobés
- 2) Rabotage de l'îlot central
- 3) Pose de bordure T2 et I2
- 4) Empierrement et reprofilage en GNT

Annexe F – itinéraire de déviation

Flash **INFO**

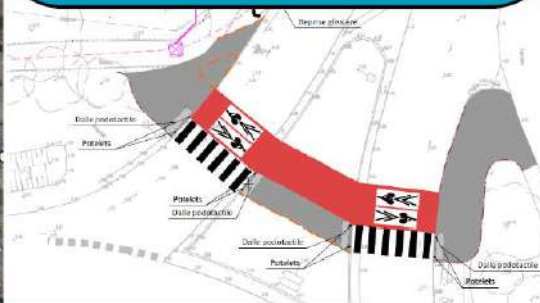
Décembre 2020

Giratoires de CADRÉAN à Montoir de Bretagne



Des travaux pour des aménagements cyclables sont en cours à proximité de la gare de Montoir de Bretagne (secteur RD 971 et CADRÉAN). Les contraintes de circulation sur la RD 971 en journée, nous conduisent à réaliser des travaux de mise en œuvre des enrobés la NUIT. Ces travaux auront lieu les nuits du 11 et 26/01/2021 de 20H à 5H du matin.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Pour tout renseignement, vous voudrez bien contacter "l'interlocuteur chantier" : M. FERRON Anthony au 06-87-72-43-21 – mail : contact@ofctp.com

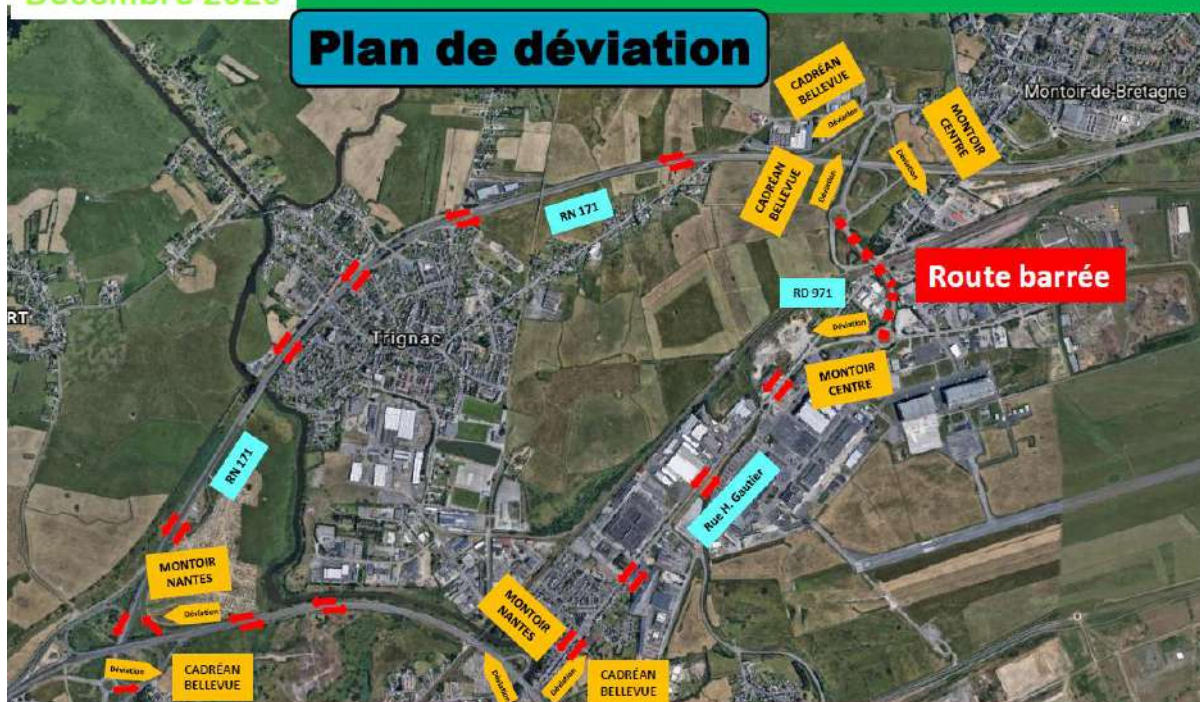


Flash **INFO**

Décembre 2020

Travaux d'enrobés de NUIT le 11/01 et 26/01/2021

Plan de déviation



Pour tout renseignement, vous voudrez bien contacter "l'interlocuteur chantier" : M. FERRON Anthony au 06-87-72-43-21 – mail : contact@ofctp.com

